Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel.
Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés.
Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

RAM (LUX) SYSTEMATIC FUNDS - LONG/SHORT EUROPEAN EQUITIES, classe C
LU0705071537

un compartiment de RAM (LUX) SYSTEMATIC FUNDS

Société de gestion : RAM Active Investments (Luxembourg) S.A.

Objectifs et politique d'investissement

Objectifs

Recherche d'une appréciation du capital à moyen/long terme. Par l'intermédiaire de stratégies de couverture le compartiment neutralise totalement ou partiellement l'exposition aux risques directionnels des marchés actions européens.

Politique d'investissement

Le compartiment investit au minimum 75% dans des actions de sociétés d'un Etat membre de l'Union Européenne et de Norvège.
L'exposition longue aux marchés actions peut varier de 75% à 130%. L'exposition 'short' peut varier de 0% à 130%. Le gestionnaire peut avoir recours à des instruments dérivés à titre de couverture ou d'optimisation de l'exposition du portefeuille.
Le compartiment pourra investir jusqu'à 10% de ses actifs nets en parts d'OPCVM ou d'autres OPC.
En outre, le compartiment pourra détenir des liquidités à titre accessoire.
Pour cette classe d'actions, le risque de change de la devise de l'action par rapport à la devise de référence du compartiment est systématiquement couvert. Toutefois, en raison de la volatilité du portefeuille sous-jacent, la SICAV ne peut pas garantir que le risque de change est couvert à 100%. Un risque de change résiduel ne peut donc être exclu. Le portefeuille est géré d'une manière systématique sans utiliser une valeur de référence (benchmark).

La devise de référence du compartiment est exprimée en EUR.
La devise de la classe d'actions est exprimée en CHF.

L'investisseur a le droit de demander le rachat de ses actions. Les opérations de rachats ont lieu une fois par semaine. L'attention de l'investisseur est attirée sur le fait que, dans des circonstances exceptionnelles, la possibilité pour l'investisseur de demander le remboursement peut être limitée ou suspendue.

Il s'agit d'actions de capitalisation. Les revenus et gains en capital sont réinvestis.

Recommandation

Ce fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport endéans 3 années.

Profil de risque et de rendement

Risque plus faible — Risque plus élevé

Rendement potentiellement plus faible — Rendement potentiellement plus élevé

1	2	3	4	**5**	6	7

Que représente cet indicateur synthétique ?

- Les actions de la classe C sont classées dans la catégorie 5, car la valeur de l'action peut évoluer fortement et par conséquent le risque de perte et l'opportunité de gain peuvent être élevés.
- La catégorie de risque a été calculée en utilisant les données historiques et simulées et pourrait ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur. Il n'est pas certain que la catégorie de risque et de rendement affichée demeure inchangée et le classement du fonds est susceptible d'évoluer dans le temps.
- La catégorie la plus basse ne correspond pas à un investissement sans risque.
- Le remboursement de l'investissement initial n'est pas garanti.

Quels risques importants ne sont pas adéquatement pris en considération par l'indicateur synthétique ?

- Le recours à des instruments financiers dérivés a pour objectif d'augmenter le potentiel de gain du compartiment mais comporte un risque de levier dans le sens que le compartiment est davantage exposé aux risques du marché actions que si le compartiment n'avait pas recours à ces instruments.
- Le recours à des techniques de couverture du risque de change de la devise de la classe d'actions par rapport à la devise de référence du compartiment a pour objectif d'atténuer le risque de change sans pour autant pouvoir l'éliminer complètement.

Où trouver plus d'informations au sujet des risques du compartiment ?

Des informations supplémentaires concernant les risques d'un investissement dans le compartiment sont indiquées dans la section correspondante du prospectus du fonds disponible auprès de la société de gestion et sur le site internet www.ram-ai.com.

Frais

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	2,00%
Frais de sortie	0,00%
Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi et avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué.	
Frais prélevés par le fonds sur une année	
Frais courants	2,34%
Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances	
Commission de performance	20% par trimestre de tout rendement réalisé par le compartiment qui est positif et dont la valeur nette d'inventaire est supérieure à la valeur nette d'inventaire où la dernière commission de performance aura été prélevée

Les frais acquittés par l'investisseur servent à couvrir les coûts d'exploitation du fonds, y compris les coûts de commercialisation et de distribution de ses actions. Ces frais réduisent la croissance potentielle d'un investissement dans le fonds.

Les frais d'entrée et de sortie présentés correspondent au pourcentage maximal pouvant être déduit des capitaux engagés par l'investisseur dans le fonds. Dans certains cas, l'investisseur paie moins. L'investisseur pourra obtenir de son conseiller ou de son intermédiaire financier la communication du montant effectif des frais d'entrée et de sortie.
L'échange (ou conversion) d'une partie ou de la totalité des actions en actions d'un autre compartiment ou d'une autre classe d'actions est gratuit.

Les frais courants se rapportent aux frais d'une année entière et ont été calculés au 31.12.2015. Les frais courants peuvent varier d'un exercice à l'autre.

Le chiffre des frais courants exclut :

- la commission de performance
- les frais de transactions, sauf les frais liés à l'achat et la vente de fonds cibles.

La commission de performance facturée à la classe d'actions s'est élevée à 2,66% au cours de l'exercice passé.

Pour obtenir de plus amples informations sur les frais, veuillez consulter la rubrique intitulée "Frais à charge de la société" du prospectus du fonds, qui est disponible au siège social de la société de gestion ainsi que sur www.ram-ai.com.
Des informations supplémentaires concernant la commission de performance sont également disponibles dans le prospectus.

Performances passées

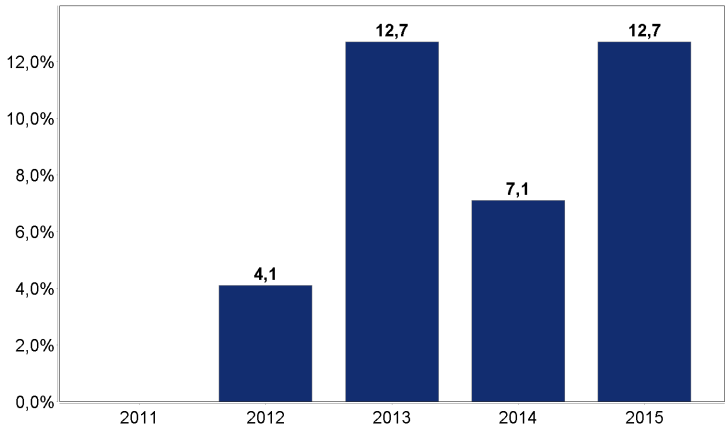

Les performances passées ne constituent pas une indication fiable des performances futures.

Tous les coûts et commissions ont été pris en compte à l'exclusion des frais d'entrée et de sortie.

La performance passée a été calculée en CHF.

Le compartiment a été lancé en 2011.
La classe d'actions a été lancée en 2011.

Informations pratiques

Dépositaire

Banque de Luxembourg

Informations supplémentaires et disponibilité des prix

Des informations supplémentaires sur le fonds, une copie de son prospectus, son dernier rapport annuel et semestriel et les derniers prix des actions de RAM (LUX) SYSTEMATIC FUNDS peuvent être obtenus gratuitement auprès de la société de gestion ou sur www.ram-ai.com.
Le prospectus, le dernier rapport annuel et semestriel du fonds sont disponibles en français. La société de gestion pourra vous renseigner sur d'éventuelles autres langues dans lesquelles ces documents sont disponibles.

Responsabilité

La responsabilité de RAM (LUX) SYSTEMATIC FUNDS ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du fonds.

Fiscalité

Le fonds est soumis à la législation fiscale du Luxembourg. La résidence de l'investisseur pourrait avoir une incidence sur sa situation fiscale personnelle.

Informations spécifiques

Le compartiment RAM (LUX) SYSTEMATIC FUNDS - LONG/SHORT EUROPEAN EQUITIES peut émettre aussi d'autres classes d'actions.
Des informations sur d'éventuelles autres classes d'actions commercialisées dans votre pays sont disponibles auprès de la société de gestion.
Ce document d'informations clés pour l'investisseur décrit un compartiment de RAM (LUX) SYSTEMATIC FUNDS qui peut être composé de plusieurs compartiments. Le prospectus et les rapports annuels et semestriels sont établis pour l'ensemble du fonds.
Les actifs et les passifs d'un compartiment sont ségrégués en vertu de dispositions légales de sorte que les engagements d'un compartiment n'affectent pas les autres compartiments.
L'investisseur a le droit d'échanger les actions qu'il détient dans un compartiment contre des actions du même compartiment ou d'un autre compartiment. Les informations sur les modalités de souscription, de rachat et de conversion sont renseignées dans le prospectus du fonds.

Ce fonds est agréé au Luxembourg et réglementé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier.
RAM Active Investments (Luxembourg) S.A. est agréée au Luxembourg et réglementée par la Commission de Surveillance du Secteur Financier.

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 15.02.2016.